

Administration et Rédaction

13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse		Etranger	
	Fr.	S.	Fr.	S.
Trois mois	4	—	7	—
Six mois	6	50	13	—
Un an	12	—	25	—

O. I. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES ET RÉCLAMES

Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

Années	1ère ligne	2ème ligne
1	15 cent.	10 cent.
2	12	8
3	10	6
4	8	5
5	7	4
6	6	4
7	5	3
8	4	3
9	3	2
10	2	2

Canton, 15 cent. 50 cent.
Suisse, 20 — — —
Etranger, 25 — — —

Saint Maximilien

Nouvelles du jour

En Angleterre, anglicans et catholiques font aujourd'hui cause commune et combinent leurs efforts pour soutenir le bill relatif à l'Instruction publique, contre l'opposition acharnée que lui font les non-conformistes ou dissidents protestants auxquels se joignent les librepenseurs. Ce projet de loi mettrait fin à la disposition actuelle en vertu de laquelle les anglicans et les catholiques, qui voulaient faire donner une éducation chrétienne à leurs enfants, étaient obligés d'entretenir à leurs frais des écoles libres en même temps qu'ils contribuaient à l'entretien des écoles administrées par des Conseils scolaires officiels et dites écoles unsectariens.

Le bill, qui n'a plus qu'à subir l'épreuve de la troisième lecture dans la Chambre des Communes, stipule que toutes les écoles — les confessionnelles aussi bien que celles des Conseils scolaires — seront toutes également entretenues aux frais du public. Dans les écoles confessionnelles, l'Instruction religieuse sera donnée en dehors des heures de classe, et aucun enfant dont les parents s'opposent à ce qu'il la reçoive ne sera obligé de la recevoir. Dans ces mêmes écoles, quatre membres du Conseil d'administration sur six seront nommés par les propriétaires de l'établissement; les deux autres seront désignés par les autorités municipales. C'est l'adoption de cet article qui a déterminé un paroxysme de rage chez les non-conformistes et leurs alliés. Ils auraient voulu renverser la proportion, dans l'espoir de créer, dans les Conseils d'administration, une majorité qui aurait été aux écoles leur caractère confessionnel.

Le plus embarrassé dans cette affaire était M. Chamberlain, et l'on prétendait, non sans raison, que le succès du bill allait dépendre de son attitude.

Par ses origines et conformément à sa première phase politique, M. Chamberlain pouvait être regardé comme un adversaire du bill. Mais son alliance avec les conservateurs, scellée par le mouvement impérialiste, avait peut-être fait changer son point de vue.

M. Chamberlain a convoqué avant-hier ses électeurs de Birmingham pour expliquer son attitude ou plutôt pour la leur faire adopter. Une fois de plus, il s'est montré supérieur.

On savait que beaucoup, parmi les électeurs de M. Chamberlain, étaient radicalement hostiles au principe du projet.

M. Chamberlain dans la période radicale de sa carrière avait lui-même protesté contre ce principe. On s'attendait en conséquence de sa part à un exemple de cet opportunisme où il est passé maître. Le ministre des colonies a cependant adopté une ligne de conduite toute différente.

Par une très habile plaidoirie, il a réduit à une dizaine parmi les cent délégués ceux qui voulaient rester intransigeants. Il a défendu le projet sur tous les points. Il s'est carrément déclaré contre tout compromis et a averti ses adversaires que, si le bill était rejeté, le gouvernement donnerait sa démission.

Les journaux conservateurs expriment tous l'opinion que cet appui donné par M. Chamberlain au bill aura pour effet de rendre vaine toute opposition.

Le Morning Leader, organe antimpérialiste, dit que M. Chamberlain a réussi à détourner l'attention de ses auditeurs du principe fondamental du projet. Ce journal paraît reconnaître que l'acte de M. Chamberlain assurera le vote du bill.

La police danoise avait donné un premier démenti au bruit, lancé par un journal du pays, d'une conspiration contre la reine Alexandra d'Angleterre, alors en villégiature à Copenhague, mais repartie depuis jeudi pour l'Angleterre. Les journaux de Copenhague ont donné des détails si précis, que le gouvernement s'est vu contraint de publier une note qui, tout en rassurant l'opinion publique, confirme la plupart des faits avancés.

Le complot n'était pas dirigé spécialement contre la reine d'Angleterre, mais plutôt contre l'impératrice douairière de Russie, ainsi que nous l'avons déjà annoncé.

S'il eût réussi, presque toutes les familles souveraines d'Europe eussent été frappées dans la personne d'un ou de plusieurs de leurs membres. Les conjurés devaient faire sauter à la dynamite une partie du Château-Royal, où se trouvaient réunis la famille royale de Danemark, le roi de Grèce, la reine Alexandra, l'impératrice douairière de Russie, le grand-duc Michael de Russie, le prince héritier de Suède et Norvège et d'autres princes ou princesses.

On affirme que le complot a été découvert par le prince Ratow, chef de la police secrète russe, en ce moment à Paris, d'où le télégramme chiffré qui portait la nouvelle fut adressé à la police danoise. Le prince Ratowsky l'avait apprise, dit-on, de l'un de ses meilleurs hommes, ancien agent de la Sûreté française, chargé de surveiller les anarchistes italiens pour le compte de la Russie.

Le complot aurait été tramé à Padoue, dans une réunion clandestine des anarchistes italiens. Le plan fut discuté longuement, puis, on tira au sort pour désigner les exécuteurs. Dans la nuit même, à l'issue de la réunion, les trois anarchistes désignés, tous trois italiens, et âgés de vingt à vingt-cinq ans, se mettaient en route pour Turin, d'où ils se séparèrent pour gagner Copenhague par des voies différentes. Un d'eux s'embarqua, dit-on, à Venise pour Trieste, et les deux autres se dirigèrent vers la France. Depuis, on a perdu leurs traces.

Dans la note communiquée aux journaux, la police de Copenhague déclare que les trois anarchistes ne sont pas encore arrivés et qu'il sera aisé de les arrêter à la frontière. Les agents secrets que les gouvernements russe et anglais ont délégués à Copenhague ne manifestent pas le même optimisme; ils redoublent de vigilance et, sous les déguisements les plus variés, accompagnent partout les hôtes royaux.

Une lettre que nous recevons de Francfort nous apprend que le 2^e Congrès international pour la répression de la « traite des blanches » — qui s'est clos hier soir — a eu un succès complet. Le nombre des congressistes inscrits s'élevait à 260. Les pays représentés étaient l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie, la Russie, l'Autriche, la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse.

Sur le rapport de M. Bérenger, sénateur français, l'assemblée a décidé d'adhérer aux conclusions prises dans la conférence diplomatique de Paris, tout en les considérant comme un minimum de ce qui doit être réalisé par les différents pays civilisés pour la répression de la traite des blanches. On se souvient que, à teneur de ces conclusions, la traite des mineures sera punissable dans tous les cas, même lorsqu'il y aura eu consentement de leur part, mais qu'il n'en est pas de même de la traite des femmes majeures, qui ne pourra être réprimée que pour autant qu'il y aura eu violence, fraude, menace, abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte.

Le Congrès de Francfort a de plus

décidé que chaque Comité national devrait agir auprès du gouvernement et des Parlements de son pays pour obtenir que le projet de convention, signé à Paris par les représentants des divers Etats, fût sanctionné au plus tôt par les assemblées législatives.

Enfin, tout en saluant les résultats de la conférence de Paris comme une grande victoire dans la lutte contre la traite des blanches et comme un succès immense dû au 1^{er} Congrès international, tenu à Londres en 1899, le Congrès de Francfort a décidé de continuer l'œuvre commencée par une organisation plus complète, spécialement au point de vue du service des renseignements, par la fondation de sous-Comités régionaux dans les différentes nations, par un contact plus intime entre les autorités de police et les associations pour la protection de la jeune fille.

La Porte adresse aux puissances, par l'intermédiaire de ses représentants à l'étranger, une circulaire très énergique au sujet des agissements des Comités macédoniens qui ont inauguré l'ère des violences en Macédoine.

Abdul-Hamid se servira du prétexte de cette note préliminaire pour décliner toute responsabilité dans les massacres que préparent les troupes turques.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères en France, ne trouve pas une presse très enthousiaste de son traité franco-siamois.

La première dépêche officielle, rédigée pour annoncer son triomphe, dissimulait le revers de la médaille, ne disant rien de l'abandon de Chantaboun, le port siamois que la France gardait en garantie.

La nouvelle conquête de la France, les vingt mille kilomètres carrés à l'ouest du Mékong, ne doit pas être appréciée par ce seul facteur de la surface: ce serait le cas de dire que le jugement porté est superficiel.

En réalité, les vingt mille kilomètres gagnés sont des étendues mortes, sans populations ni culture. Chantaboun a donc été échangé contre une monnaie de sable, ce qui ressemble beaucoup à une monnaie de singe. Mais le coq gaulois est content quand il peut gratter dans le sable.

CHRONIQUE DES CHAMBRES

Berne, 10 octobre.

Echos des troubles de Genève. — Eventualité d'une intervention fédérale. — La grève de Berna. — Fin de session. — Séance de relevée.

La fin de cette session est enveloppée d'un nuage rouge qui monte de Genève. Ce soir, pendant que le Conseil des Etats s'attardait au fond des bois avec la loi forestière, on ne s'entretenait au Palais que des événements de plus en plus graves qui se déroulent dans la cité veuve de M. Favon. On sent que la main du maître ne tient plus le gouvernail là-bas, sur la mer agitée de l'anarchie. Comment a-t-on pu laisser les choses arriver à cette extrémité? On se demande si le gouvernement a été à la hauteur de sa tâche et il est question de suppléer à son impuissance par une intervention fédérale. Le Conseil fédéral se réunira à l'extraordinaire demain matin, à 7 1/2 heures, pour décider, au vu des dépêches de la nuit, s'il y a lieu de prendre les mesures des grandes circonstances: envoi d'un commissaire muni de pouvoirs discrétionnaires, avec l'escorte d'un régiment bernois. On avait parlé même, un instant, de mobiliser les bataillons fribourgeois, comme en 1864.

Du reste, ce qui se passe à Genève ne paraît être qu'une répétition générale de la pièce que s'appête à jouer le socialisme révolutionnaire international. De nombreux éléments anarchistes se sont donné rendez-vous sur le théâtre de l'action, et c'est ce qui explique pourquoi une simple grève a

pris ces proportions et pourquoi la situation s'est à ce point envenimée.

On finira peut-être par se convaincre, à la lueur de ces torches sanglantes, que les autorités ont autre chose à faire, en ce moment, que de traquer de pauvres religieux et religieuses, réfugiés dans des retraites paisibles.

C'est sans doute animés par l'exemple de leurs frères genevois que les grévistes de la ville fédérale ont refusé, ce soir, les propositions de conciliation et l'entremise de M. de Steiger, maire de Berne. Ils sont environ 300 qui défilent soir et matin sur la place du Palais, musique en tête et drapeaux flottants, pour aller de là en bon ordre à la brasserie de Wabern où ils passent la journée, non sans saccager en passant quelque chantier où travaillent les faux frères, les « Streikbrecher ».

Jusqu'à présent, la ville fédérale n'a pas été troublée sensiblement par ces démonstrations platoniques. Quelques escouades de gendarmerie ont suffi à maintenir l'ordre et à protéger la liberté du travail. Mais les exemples sont contagieux. Rien ne nous prouve que nous ne sommes pas ici aussi à veille d'une grève générale, avec tous les désordres qui en sont l'accompagnement obligé.

Pendant la journée, les grévistes distribuaient aux députés et aux journalistes se rendant au Palais un manifeste du Comité de la grève. Peut-être l'idée leur viendra-t-elle de venir en personne porter leurs doléances aux Chambres réunies. Nous aurions alors le spectacle des clubs faisant leur apparition à la barre de la Convention. Tout arrive, et ne fait souvent que se répéter.

Que dire, après cela, des discussions de ce jour aux Chambres? L'attention est ailleurs. On s'est chamaillé longuement, au Conseil des Etats, sur les revendications des employés postaux et télégraphiques. Ces Messieurs demandent à être mis au bénéfice des mêmes jours de congé que le personnel des chemins de fer. Il y a là encore une des faces de la question sociale, un remous du flot montant des aspirations du monde travailleur. Les employés subalternes de la Confédération sont organisés à l'instar des Syndicats ouvriers, et ils parlent haut. Il faut reconnaître, du reste, que les réclamations avaient la logique pour eux, ce que M. Richard, de Genève, a parfaitement démontré.

On a fini par arracher une concession à la Commission, grâce à l'action combinée de plusieurs orateurs de la droite, tels que MM. Lusser, Python et Winiger, donnant la main à MM. Leumann, de Thurgovie, et Kellersberger, d'Argovie. Pour atténuer la victoire qui allait être remportée sur la Commission, le président-rapporteur, M. Von Arx, s'est rattaché à la proposition de M. Leumann qui accordait aux postiers huit jours de congé en sus de leurs 52 jours de repos annuel. Seulement, il l'a amendée en proposant à jours de surplus, soit 56 jours en tout. C'est ce qui a prévalu.

Sur la proposition de M. Python, on a décidé que le personnel des chemins de fer obtiendrait ses huit jours de congé continu (en outre des 52 jours de repos annuel) dès la neuvième année de son entrée au service. La Commission les accordait à partir de la dixième année.

Nous avons vu aussi, ce soir, se renouveler le débat sur l'art. 10 de la loi forestière. Le Conseil des Etats a tenu bon pour sa première décision, tout en consentant à réduire à 500 francs le minimum du traitement qui donnera droit à la subvention fédérale en faveur des agents forestiers subalternes.

Je passe au compte rendu analytique de ces deux séances, au point où l'a laissée la transmission télégraphique:

La loi sur la durée du travail

Art. 6. — La Commission (rapporteur M. Von Arx) propose le texte suivant: « Les fonctionnaires, employés et ouvriers ont durant l'année 52 jours libres, convenablement répartis, dont 17 coïncideront en tout cas avec un dimanche. « La suspension de travail est de 24 heures au moins; elle sera prolongée de 8 heures si elle n'a pas été précédée, sans intervalle ou à peu d'intervalles, du repos ininterrompu exigé à l'art. 3. Elle doit être fixée de façon à permettre à l'employé d'en jouir à son domicile. « Le personnel des chemins de fer principaux a droit, en outre, après la 10^e année de ser-

vice ou la 33^e année d'âge révolue, à un congé ininterrompu de 8 jours. Ce congé sera prolongé d'un jour par 4 ans de service en plus.

« A tous les autres fonctionnaires, employés et ouvriers des entreprises de transports et de communications, il sera accordé un congé ininterrompu de 8 jours au moins, à valoir sur les 52 jours de repos par an.

« Aucune retenue ne peut être faite sur les salaires ou sur les traitements à raison des congés garantis par la présente loi.

M. Von Arx ajoute que la Commission repousse la proposition de M. Leumann concernant le personnel des postes et télégraphes. Quant à la pétition du personnel des chemins de fer secondaires, M. Von Arx explique qu'on ne peut en tenir compte dans cette loi; mais il la recommande à la bienveillance du Conseil fédéral chargé des règlements d'exécution.

M. Comtesse, au vu de la proposition Leumann, exprime encore une fois le regret qu'on ait compris dans cette loi le personnel des postes et télégraphes. Il en résulte que cet art. 6 consacre vis-à-vis d'eux une criante inégalité, et c'est pourquoi M. Leumann voudrait remédier à cette injustice par sa proposition.

Cependant, le budget de l'administration postale ne permet pas d'admettre la proposition Leumann. Déjà, le projet de loi actuel, tel qu'il est, entraînera un surcroît de dépenses pour l'administration des télégraphes. Si nous voulons être prudents, nous devons en rester là. Le personnel des postes est au bénéfice de la journée de 10 h.; elle lui sera maintenue; nous ne comprenons pas, à ce sujet, les craintes exprimées par ce personnel. Souvent même, on est au-dessous de la journée de 10 h. Le règlement d'exécution, dont M. Comtesse donne lecture, contient toute une série de dispositions favorables qui montrent la bienveillance paternelle dont le Conseil fédéral est animé envers ses subordonnés.

Nous ferions donc un cadeau dédaigné au personnel des postes en lui accordant un supplément de 8 jours de congé, si, en même temps, nous lui appliquions la journée de 11 heures.

Il ne faut pas oublier qu'à partir d'avril 1903 le budget des postes sera majoré d'une dépense de 1,300,000 fr. pour l'amélioration du traitement du personnel postal.

M. Berthoud (Neuchâtel) a entendu avec une grande satisfaction les explications du chef du Département. C'est à la suite de ces explications que la Commission a renoncé à recommander la proposition de M. Leumann. Le personnel postal conserve, malgré cela, une position privilégiée vis-à-vis du personnel des chemins de fer.

Les employés des postes se débattent des règlements, qui peuvent être modifiés à volonté. Les déclarations de M. Comtesse sont de nature à les rassurer.

Cela dit, M. Berthoud propose un amendement rédactionnel à l'article 3: il sera accordé à tous les autres fonctionnaires... (au lieu de: A tous les autres fonctionnaires, il sera accordé...).

M. Kellersberger (Argovie) fait l'apologie des vacances d'été, qui ne doivent pas être le privilège des « Oberzehntausend ». En nos temps de travail fébrile, quelques jours de repos dans la fraîcheur de la libre nature sont nécessaires à tout homme.

Il propose d'accorder les 8 jours de repos continu dès la huitième année de service. De plus, il propose que ce congé soit prolongé d'un jour par trois ans de service en plus.

Quant au personnel des postes, M. Kellersberger fait remarquer que ces employés ne réclament rien au delà de ce qu'ils ont obtenu jusqu'à présent, mais ils voudraient voir leur situation régularisée par la loi.

M. Leumann (Thurgovie) justifie sa proposition tendant à porter à 60 le nombre des jours de repos en faveur des fonctionnaires autres que ceux mentionnés à l'art. 3. De la sorte, les employés postaux auraient leurs 8 jours de congé continu en sus des 52 jours de repos, comme le personnel des chemins de fer.

M. Winiger (Lucerne) voudrait tenir compte des vœux très légitimes du personnel postal et télégraphique en le faisant participer aux jours de congé prévus à l'article 3 en faveur du personnel des chemins de fer. Sa proposition diffère de celle de M. Leumann en ce sens qu'elle vient intercalée dans l'article 3.

M. Lusser (Uri) appuie la seconde partie de la proposition de M. Kellersberger, c'est-à-dire l'octroi d'un jour de congé en sus après chaque période triennale de service.

M. Richard (Genève) critique la méthode des Chambres fédérales en matière de rédaction des lois, qui réclament avant tout la clarté, la simplicité et l'unité. Déjà, le titre de cette loi n'est pas clair. Qu'est-ce qu'une entreprise de communication? On transporte des marchandises, on ne les communique. Ne serait-ce pas plus correct de dire: loi sur la durée du travail dans les entreprises de chemins de fer, de bateaux, de postes et télégraphes? Nous n'avons pas de mot français pour traduire le mot *Verkehr*.

A l'art. 6, M. Richard trouve que les mots « sans intervalle ou à peu d'intervalles » appartiennent au règlement et non pas à une loi.

Il n'admet pas non plus la distinction de principe qu'on fait entre les employés des lignes principales et ceux des lignes secondaires. Le travail ne consiste pas seulement à dévorer de l'espace. La circulation sur les voies secondaires exige beaucoup de soins minutieux. Quant aux postiers, pourquoi substituer, dans ce domaine, le régime de la tolérance et

de la bienveillance à celui de la loi Nous n'auro- rons peut-être pas toujours un chef de Département aussi bienveillant que celui d'aujourd'hui. Quelquefois, la communication des ordres des supérieurs par les chefs de service et les intermédiaires n'est pas aussi pure à son em- bouchure qu'à sa source.

contre la proposition Winiger, par 21 voix contre 14, puis adoptée définitivement contre celle de la Commission, par 19 voix contre 13.

APF. — 1^{re} Modification de la concession des chemins de fer électriques routiers de Zurich à Distikon et de Schlieren à Weiningen. (Rapporteur, M. Wirs.) — Adopté.

et par M. de Chastony dans la Commission de révision de l'art. 3616. Demain, divergences. La séance est levée à 7 h. 10.

Assassinats politiques L'Arbeiter Zeitung de Vienne annonce que trois assassinats politiques viennent d'être commis à Lodz, en Pologne.

On nous effraye avec le spectre de déficits au moment même où l'on vient d'établir un tarif douanier qui pressure les contribuables et enrichit la vie.

La disposition introduite par le Conseil national à l'art. 10, d'après laquelle le contrôle sera basé sur les cahiers du personnel, donne lieu à discussion.

2^o Concession pour la continuation de la ligne Therwil-Fühlen, c'est-à-dire pour la construction d'un tronçon de Filhen à Rodersdorf, qui enjambe sur la frontière alsacienne. (Rapporteur, M. Cardinaux.) — Adopté.

Dans la question des fournitures militaires, M. Bossy a exposé au Conseil national des considérations éminemment opportunes.

En premier lieu, M. Fuchs, un riche manufacturier, bien connu pour ses opinions rétrogrades et hostiles aux ouvriers, a été trouvé mort dans la rue. Il avait été frappé d'un coup de feu.

Le principe dominant d'une démocratie, c'est l'égalité. Or, voici une loi où l'on réunit les employés des chemins de fer et des postes, pour les séparer ensuite et leur faire une situation différente.

M. Von Arx, au nom de la Commission, demande la suppression de cette disposition.

3^o Concession d'un chemin de fer électrique de Vouvey à Cornet, accordée à MM. Louis Genoud, député, Ritter, ingénieur, et Brenner. (Rapporteur, M. Stassch.) — Adopté.

En Allemagne, on remédie aux inconvénients du climat de certaines régions par l'installation de séchoirs dont le mécanisme obtient le remuement du blé dans d'excellentes conditions de séchage.

Les deux autres victimes sont deux agents de la police secrète qui avaient contribué à l'arrestation de plusieurs révolutionnaires.

En terminant, M. Richard se réserve de choisir entre les formules de MM. Leumann, Kellersberger, Winiger et Lusser.

M. Stassch propose de maintenir la seconde partie de l'alinéa : « Le Conseil fédéral, dans le règlement d'exécution, désignera les catégories du personnel qui sont obligées de tenir les cahiers de contrôle sur les jours de repos. »

4^o Unification de la concession pour le réseau des chemins de fer rhétiens (Rapporteur, M. Munzinger). — Adopté.

Indépendamment des considérations qui intéressent la défense du pays par la conservation des réserves nécessaires à l'armée, l'agriculture suisse aurait aussi intérêt aux études et expériences qui pourraient être faites à ce sujet par la Confédération.

Assassinats politiques (suite) A La Linea, les gendarmes ayant voulu interdire un meeting d'ouvriers, ont été assaillis à coups de pierres. Ils ont fait feu. Les ouvriers ont riposté. La lutte a duré une heure. Il y a eu trois morts et quelques blessés.

M. Richard réplique. Je saul, dit-il, avec joie la nouvelle que M. Comtesse nous apprend. Nous attendions depuis longtemps les réformes qu'on nous annonce. Mais l'intérêt du public ne doit pas être mis en opposition avec celui du personnel.

M. Cardinaux tient à déclarer qu'il est bien entendu que cette loi n'abroge en rien les dispositions de la loi sur les chemins de fer secondaires. Au vote final, l'ensemble de la loi est accepté par 27 voix contre 0.

5^o Unification de la concession pour le réseau des chemins de fer rhétiens (Rapporteur, M. Munzinger). — Adopté.

Le ministre anglais a fait des représentations auprès du gouvernement coréen.

Assassinats politiques (suite) Les deux autres victimes sont deux agents de la police secrète qui avaient contribué à l'arrestation de plusieurs révolutionnaires.

M. Von Arx reconnaît avec M. Richard, que l'édifice de cette loi est manqué. On aurait dû faire une loi spéciale pour chaque catégorie. Comme président du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux, il ne veut pas polémiquer contre les propositions qui ont été faites. Il a déjà suffisamment fait ressortir les charges des chemins de fer fédéraux. Son vœu est accompli. L'assemblée fera ce qu'elle voudra.

La proposition de la Commission l'emporte sur celle de M. Furrer par 17 voix contre 13.

6^o Unification de la concession pour le réseau des chemins de fer rhétiens (Rapporteur, M. Munzinger). — Adopté.

Le ministre anglais a fait des représentations auprès du gouvernement coréen.

Assassinats politiques (suite) Les deux autres victimes sont deux agents de la police secrète qui avaient contribué à l'arrestation de plusieurs révolutionnaires.

M. Richard réplique. Je saul, dit-il, avec joie la nouvelle que M. Comtesse nous apprend. Nous attendions depuis longtemps les réformes qu'on nous annonce. Mais l'intérêt du public ne doit pas être mis en opposition avec celui du personnel.

M. Cardinaux tient à déclarer qu'il est bien entendu que cette loi n'abroge en rien les dispositions de la loi sur les chemins de fer secondaires. Au vote final, l'ensemble de la loi est accepté par 27 voix contre 0.

7^o Unification de la concession pour le réseau des chemins de fer rhétiens (Rapporteur, M. Munzinger). — Adopté.

Le ministre anglais a fait des représentations auprès du gouvernement coréen.

Assassinats politiques (suite) Les deux autres victimes sont deux agents de la police secrète qui avaient contribué à l'arrestation de plusieurs révolutionnaires.

M. Von Arx reconnaît avec M. Richard, que l'édifice de cette loi est manqué. On aurait dû faire une loi spéciale pour chaque catégorie. Comme président du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux, il ne veut pas polémiquer contre les propositions qui ont été faites. Il a déjà suffisamment fait ressortir les charges des chemins de fer fédéraux. Son vœu est accompli. L'assemblée fera ce qu'elle voudra.

La proposition de la Commission l'emporte sur celle de M. Furrer par 17 voix contre 13.

8^o Unification de la concession pour le réseau des chemins de fer rhétiens (Rapporteur, M. Munzinger). — Adopté.

Le ministre anglais a fait des représentations auprès du gouvernement coréen.

Assassinats politiques (suite) Les deux autres victimes sont deux agents de la police secrète qui avaient contribué à l'arrestation de plusieurs révolutionnaires.

CONSEIL DES ÉTATS

(Présidence de M. Von Arx)

SÉANCE DE RELEVÉE

Ouverture à 4 1/4 heures.

COMMISSION DU BUDGET 1903 DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX. — Le bureau a désigné la Commission suivante: MM. Utari, Geil, Hildebrand, Kellersberger, Python, Robert, Winiger.

POSTULATS. — M. Kellersberger (Argovie) constate que le Conseil national avant de clore la présente législature, gratifie le Conseil fédéral de toute une corbeille de postulats relatifs à la gestion.

La Commission du Conseil des Etats propose d'adhérer à tous ces postulats.

Le postulat 1 est adopté sans discussion.

Aux postulats 2 et 3 concernant les services de secours sanitaires, M. Python émet l'idée que l'on arriverait au même résultat en subventionnant l'enseignement ménager, dans lesquels sont compris les soins à donner aux malades.

Après cette observation, les postulats 2 et 3 sont adoptés.

Le postulat 4 (effectif des officiers et sous-officiers) est adopté sans discussion.

Le postulat 5 (secours aux militaires) est adopté.

Le postulat 6 (exploitation électrique des chemins de fer) est aussi adopté, après une observation de M. Python, rapporteur, sur la rédaction du texte français.

Le postulat 7 (exploitation électrique des chemins de fer) est aussi adopté, après une observation de M. Python, rapporteur, sur la rédaction du texte français.

Le postulat 8 (exploitation électrique des chemins de fer) est aussi adopté, après une observation de M. Python, rapporteur, sur la rédaction du texte français.

ÉTRANGER

Les grèves en France

Suivant une dépêche de Carmaux, aucun ouvrier ne s'est présenté hier aux puits de mines. Le calme est complet.

A Montceau-les-Mines on continue à travailler. Aucun désordre ne s'est produit.

A Lille et dans la région de Denain, les descentes ont été moins nombreuses que jeudi. On s'attend à ce que le mouvement se généralise lundi.

A Saint-Etienne, calme complet dans la nuit de jeudi à hier ainsi que dans toute la région.

Dans la Haute-Loire, le chômage est complet.

Complot et troubles en Russie

Le bruit, court à Saint-Petersbourg, que plusieurs officiers du régiment Preobrajenski ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir favorisé la tentative de déraillement dirigée contre le train impérial.

Corps diplomatique russe

M. Jadowski, ministre de Russie à Lié-bonne, est nommé ministre à Berne; M. de Westmann, ministre à Berne, est envoyé à Munich; M. de Giers, ministre à Munich, est envoyé à Bucarest.

ÉTANGER

Les grèves en France

Suivant une dépêche de Carmaux, aucun ouvrier ne s'est présenté hier aux puits de mines. Le calme est complet.

A Montceau-les-Mines on continue à travailler. Aucun désordre ne s'est produit.

A Lille et dans la région de Denain, les descentes ont été moins nombreuses que jeudi. On s'attend à ce que le mouvement se généralise lundi.

A Saint-Etienne, calme complet dans la nuit de jeudi à hier ainsi que dans toute la région.

Dans la Haute-Loire, le chômage est complet.

Complot et troubles en Russie

Le bruit, court à Saint-Petersbourg, que plusieurs officiers du régiment Preobrajenski ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir favorisé la tentative de déraillement dirigée contre le train impérial.

Corps diplomatique russe

M. Jadowski, ministre de Russie à Lié-bonne, est nommé ministre à Berne; M. de Westmann, ministre à Berne, est envoyé à Munich; M. de Giers, ministre à Munich, est envoyé à Bucarest.

ÉTANGER

Les grèves en France

Suivant une dépêche de Carmaux, aucun ouvrier ne s'est présenté hier aux puits de mines. Le calme est complet.

A Montceau-les-Mines on continue à travailler. Aucun désordre ne s'est produit.

A Lille et dans la région de Denain, les descentes ont été moins nombreuses que jeudi. On s'attend à ce que le mouvement se généralise lundi.

A Saint-Etienne, calme complet dans la nuit de jeudi à hier ainsi que dans toute la région.

Dans la Haute-Loire, le chômage est complet.

Complot et troubles en Russie

Le bruit, court à Saint-Petersbourg, que plusieurs officiers du régiment Preobrajenski ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir favorisé la tentative de déraillement dirigée contre le train impérial.

Corps diplomatique russe

M. Jadowski, ministre de Russie à Lié-bonne, est nommé ministre à Berne; M. de Westmann, ministre à Berne, est envoyé à Munich; M. de Giers, ministre à Munich, est envoyé à Bucarest.

Ma Cousine Nicole

PAR MATHILDE ALAND

La pensée de Nicole tournoie affolée... puis se fixe aussitôt... Ni grand'mère, ni Kermeur... Lui, alors... C'était à prévoir, reprend le commandant à demi-voix. Ton cousin avait entrepris de monter un cheval des plus difficiles... qui a déjà causé de graves accidents... Hier soir, comme il passait sur le pont du chemin de fer, le sifflet de la locomotive, le tourbillon de fumée ont épouvanté sa monture, qui l'a désarçonné et projeté sur le sol.

— Il est vivant... reprend lentement Kermeur à voix basse... Et la jeunesse et la science font des miracles. De nouveau, la jeune fille frémit. — Alors, il y a danger... Dites-moi tout... Je préfère savoir... — Sois calme, ma pauvre petite... Oui, la chute a été terrible... et la tête a porté sur l'angle d'un trottoir... Les blessures apparentes ne sont pas les plus inquiétantes... Mais on craint que la trépanation ne soit nécessaire... Que le mot ne t'impressionne pas outre mesure... Cette opération se fait aujourd'hui avec une telle perfection... Redoutant de la voir tomber en défaillance, il la surveille attentivement, désespéré de lui dire ces choses effrayantes et de lui faire tant de mal; mais il estime qu'il vaut mieux lui apprendre la vérité que de la laisser d'illusions... Et devant la détresse visible de la jeune fille, quelque chose agonise en lui... la chère et craintive espérance qui s'est fortivement glissée dans son cœur, il y a plusieurs semaines, en ce même lieu, un beau soir de lune.

— Elle ne soupçonnera rien... par ma faute ! tout au moins... Il examine le front courageux, les yeux noircis de tristesse, la petite figure pâle, et remué d'une immense pitié. Ma pauvre, mignonne, murmure-t-il, comme ton pieux mensonge va devenir difficile... — Oh ! je pourrais quand même ! répond-elle avec une douceur navrante... J'ai l'habitude maintenant de ne plus penser à moi. Il se remet en selle et s'éloigne, désolé, pendant qu'à pas incertains, Nicole remonte vers le vieux logis. Oh ! la longue et pesante journée, enfermée dans la maison, en compagnie de la pauvre grand'mère, pendant que des torrents d'eau crévent les nues, que les averse fontent les vitres et que les gargouilles pleurent lamentablement... Entre deux ondées, M^{lle} Duplessis arrive en larmes et serre sa petite amie dans ses bras : — Tu sais ? — Je sais ! répond Nicole avec un calme glacial qui surprend et indigne Cécile... — Comment, cet horrible événement ne t'émeut pas davantage !... Es-tu pétrifiée par la rancune ? La jeune fille met un doigt sur ses lèvres, et d'un regard, désignant le salon : — Fais tes reproches moins haut... Tu oublies, en effet, que je m'applique à me pétrifier... Ne rends pas ma tâche impossible. Vers le soir, Kermeur revient, apportant des nouvelles. La situation n'a guère changé. L'état comateux persiste. Mais le praticien a reconnu, à la base de la troisième circonvolution frontale gauche, où réside la faculté du langage, l'existence d'un abcès qui détermine une aphasie complète chez

le blessé. Pour éviter la méningite imminente, la trépanation est inévitable... Et dès le lendemain, on effectuera cette opération... qui peut et doit amener le salut. Kermeur essaye d'encourager la jeune fille en affectant une confiance qu'il ne possède guère. Mais il voit bien qu'elle ne s'y trompe pas, et que sa pensée ne cesse de faire face au malheur probable. Fixés dans la stupeur de la lugubre idée, Nicole en est arrivée à ce degré de surexcitation à froid où les nerfs sont trop montés pour rester encore sensibles. Le lendemain est un de ces cruels jours d'attente pénible à laquelle la vie reste comme suspendue. Le temps se traîne, monotone, accablant. Nicole, les mains molles, inconsciente comme une somnambule, passe de la torpeur qu'elle éprouve à un frisson, en face de l'aiguille, à une agitation sans but qui la pousse d'un côté à l'autre de la maison, pendant que les domestiques pleurent dans tous les coins, et que M^{lle} Maréchal, sereine, ricote à tout venant la dernière lettre de son neveu. — Il nous a écrit de Bok... de Ka... Comment donc, Nicole ! Tu m'ignores la tendresse muette !... Enfin, ils ont établi un poste, et Rémy occupe la case royale ! conclut-elle avec un rictus satisfait qui fait frissonner M^{lle} Duplessis... — Et s'il m'arrivait de demander Cécile très bas à son amie... Elle continuera à recevoir des lettres ! répond Niquette dont les narines amplies palpitent. Penses-tu que ce sera beaucoup plus difficile de les écrire... alors, qu'à présent !... Elle est seule quand Kermeur arrive enfin. M^{lle} Duplessis, les mains instinctivement jointes, sans oser interroger... Il se hâte de soulager son angeleuse. L'opération a pleinement réussi... Le patient aussitôt après, a pu articuler quelques mots... A moins de complications inattendues et peu

probables, on le considère désormais comme sauvé. — Sauvé ! répète-t-elle comme en délire. Et la tension de tout son être s'amollit soudain dans quelques sanglots... Mais elle maîtrise son émotion comme elle a dominé sa douleur, et ce court accès passé, reprend ce calme automatique, si surprenant pour ceux qui ont connu l'exubérance Nicole d'autrefois. Dès qu'elle le sait hors de danger, elle ne questionne plus personne, et reçoit, sans émettre aucune réflexion, le bulletin journalier, de plus en plus rassurant, qui lui apporte Kermeur et M^{lle} Duplessis. L'opération donne tous les résultats espérés. La méningite écartée, peu à peu la fièvre tombe. Rémy va entrer en convalescence... Et, un jour d'avril, M^{lle} Duplessis débarque au Bois-Fleury, radieuse. — Ma chère ! s'écrie-t-elle avec transport, a-bart à pu le voir hier !... Quelques minutes seulement, pour lui serrer la main... Rémy lui a dit : Merci, vieux !... Albert pleurait comme une Madeleine en me narrant leur entrevue... C'est beau, ces amitiés d'hommes, si tranquilles, si fortes, si peu démonstratives dans l'ordinaire de la vie, et si tendres à l'occasion !... Aujourd'hui, mon mari a dû retourner à l'hôpital, Rémy a demandé aussi le commandant Kermeur... Et bientôt, on nous permettra d'y aller ! Nous trois toutes deux avec Albert, hein ?... — Toi, si tu veux ! réplique Nicole brusquement... Mais moi, qu'ira-t-elle faire là bas ? Cécile pense tomber de son haut. — Comment ! s'écrie-t-elle interloquée... Tu boudieras donc jusqu'à la fin de tes jours. Oh ! l'horrible sentiment !

Dunkerque est également choisi pour ce nouveau débarquement.
MOT DE LA FIN
M. Joseph Grindorge vient d'acheter une caisse de champagne...

CONFÉDÉRATION

Elections au Conseil national. — Le Comité central des conservateurs catholiques solennellement a décidé de soumettre à l'assemblée des délégués...

La grève de Genève

Le procureur général a désigné un juge d'Instruction suppléant en la personne de M. Ratty, pour s'occuper des affaires courantes.

FAITS DIVERS

Un sinistre aux Etats-Unis. — On annonce de New York qu'un formidable incendie a révolté en cendres, mercredi, une vaste buanderie du Texas.

FRIBOURG

Recrutement. — Résultats de la visite sanitaire à Estavayer, le 10 octobre.

Table with 5 columns: Recrues, Ajournés, Incorporés, Total, Moyenne de l'aptitude au service dans le district de la Broye, 56,4 %.

Vol au billet de banque. — Qui se douterait que les billets de banque suisses sont faits de deux feuilles imprimées séparément...

terje barre la route. Tous les chemins aboutissant à la Jonction, dans tout le quartier, sont barrés par les troupes.

sur leurs gardes. Le feuillet séparé ne peut porter des vignettes et du texte que sur une de ses faces.

FRIBOURG

Recrutement. — Résultats de la visite sanitaire à Estavayer, le 10 octobre.

Table with 5 columns: Recrues, Ajournés, Incorporés, Total, Moyenne de l'aptitude au service dans le district de la Broye, 56,4 %.

Vol au billet de banque. — Qui se douterait que les billets de banque suisses sont faits de deux feuilles imprimées séparément...

sur leurs gardes. Le feuillet séparé ne peut porter des vignettes et du texte que sur une de ses faces.

Vois de bicyclettes. — Samedi dernier, deux bicyclettes ont été volées devant des magasins de notre ville.

FRIBOURG

Recrutement. — Résultats de la visite sanitaire à Estavayer, le 10 octobre.

sur leurs gardes. Le feuillet séparé ne peut porter des vignettes et du texte que sur une de ses faces.

Vois de bicyclettes. — Samedi dernier, deux bicyclettes ont été volées devant des magasins de notre ville.

Accident. — On mande de Domdidier qu'une fillette de 8 ans, restée seule à la maison, faisait du feu à la cuisine.

Concordia. — Dimanche, à 8 1/4 h., soirée familière dans la grande salle de la Maison ouvrière.

FRIBOURG

Recrutement. — Résultats de la visite sanitaire à Estavayer, le 10 octobre.

Table with 5 columns: Recrues, Ajournés, Incorporés, Total, Moyenne de l'aptitude au service dans le district de la Broye, 56,4 %.

Vol au billet de banque. — Qui se douterait que les billets de banque suisses sont faits de deux feuilles imprimées séparément...

sur leurs gardes. Le feuillet séparé ne peut porter des vignettes et du texte que sur une de ses faces.

Vois de bicyclettes. — Samedi dernier, deux bicyclettes ont été volées devant des magasins de notre ville.

Accident. — On mande de Domdidier qu'une fillette de 8 ans, restée seule à la maison, faisait du feu à la cuisine.

FRIBOURG

Recrutement. — Résultats de la visite sanitaire à Estavayer, le 10 octobre.

M. Iten, président, communique les décisions concordantes du Conseil des Etats relatives à l'autorisation d'une intervention fédérale à Genève.

Conseil des Etats. — Présidence de M. Von Arx, président.

A 9 h. 45, les Chambres n'ont pas encore ouvert leur séance. On attend les propositions que doit faire le Conseil fédéral au sujet d'une intervention armée de la Confédération à Genève.

On procède d'abord à la froide lecture du protocole.

OFFICE DU CONSEIL FÉDÉRAL. — On donne lecture de la lettre du Conseil fédéral, déjà communiquée au Conseil national demandant pleins pouvoirs, cas échéant, pour la levée de plus de 2000 hommes, en vertu de l'art. 2 de la Constitution.

M. Richard (Genève), très ému, prend la parole. J'ai écouté, dit-il, avec une douloureuse émotion la communication du Conseil fédéral.

Heureusement, l'énergie du gouvernement cantonal et la fermeté du peuple genevois rangé, sans distinction de partis, autour du Conseil d'Etat, rendront inutile, je l'espère, l'intervention fédérale.

La communication du Conseil fédéral néanmoins, accueillie par votre sympathie significative, contribuera à rassurer les esprits troublés et à ramener la paix dans notre cher canton.

Le président déclare la session close. La séance est levée à 10 h. 20.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 11 octobre. L'Echo de Paris dit que le projet d'abrogation de la loi Falloux, qui sera présenté à la Chambre à la rentrée...

Paris, 11 octobre. Une dépêche de Valenciennes dit qu'au cours des réunions de grévistes qui ont eu lieu hier vendredi, à Lens, à Denain, à Anzin, etc., des orateurs ont proposé un immense exode de tous les mineurs sur Paris, au cas où, dès la rentrée des Chambres, le gouvernement ne s'occuperait pas des réclamations formulées par les ouvriers mineurs.

PHLÉBITE

Vous voulez vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite. Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes.

Madrid, 11 octobre. Une dépêche officielle d'Algésiras dit que dans les bagarres de la Linea il y a eu 5 tués et 4 blessés grièvement; plusieurs soldats et gendarmes ont été contusionnés.

Belgrade, 11 octobre. Une rencontre sanglante a eu lieu à Koumanovo (Vieille Serbie) entre Serbes et Arnauts. Il y a eu de nombreux morts et blessés des deux côtés.

Nisch, 11 octobre. Des Albanais embusqués sur la ligne de blockhaus entre Bessanitz et Jabolowina ont fait feu sur la police serbe. Un soldat serbe a été tué; un caporal et deux gardes-frontières grièvement blessés.

La grève à Genève

Genève, 11 octobre. A minuit, tout est tranquille. Le total des arrestations est de 55.

Dans sa séance de cette nuit, le Conseil d'Etat a réitéré au Conseil fédéral tous ses remerciements pour l'offre de ses bons services et lui a fait savoir que, pour le moment, il ne croyait pas avoir besoin d'y recourir.

Entre une et trois heures du matin, quelques arrestations ont été opérées, aux environs de la Plaine de Plainpalais, pour injures contre les soldats; le reste de la nuit a été absolument calme.

Dans les troubles de vendredi soir, on signale deux incidents relativement graves: un soldat a été piétiné, blessé et on lui a volé sa cartouchière; un agent de police supplémentaire a reçu, dans la mêlée, un coup de sabre qui lui a fendu le cuir chevelu.

Dans le rapport qu'il a transmis au Conseil fédéral, le Conseil d'Etat du canton de Genève exprime l'opinion que les troupes de l'élite et de la réserve de ce canton qui ont été levées, et qui s'élèvent à 3000 hommes environ, suffiront pour le moment au rétablissement et au maintien de l'ordre public.

Le Conseil fédéral se propose de lever, si une intervention devient nécessaire, les troupes suivantes: colonel de brigade Will, de Nidau; état-major de la brigade 5, état-major des régiments d'infanterie 9; régiment d'infanterie 9; (les bataillons 25, 26 et 27); bataillon de carabiniers 3; régiment de la cavalerie 2 (escadrons 4, 5, 6); demi-bataillon du génie 3 (compagnie de sapeurs 1 et 2).

Pour la Rédaction: J.-M. SOUSSINS.

L'office de septième pour le repos de l'âme de Monsieur Xavier THURLER aura lieu lundi 13 octobre, à 8 heures du matin, en l'église Saint-Maurice.

PHLÉBITE

Vous voulez vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite. Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes.



PHLÉBITE. Vous voulez vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite. Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes.

Atelier de peinture

DÉCORATION EN TOUS GENRES ET TOUS STYLES

Enseignes riches et ordinaires

Ecriture. — Toiles et papiers peints. — Staff.

H3812F 2941

A. KOLLEP et F. GINSONIE.

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il ouvrira, dès le 17 octobre

UNE BOUCHERIE

Fribourg 42, Grand'Rue, 42 Fribourg

Il s'efforcera de servir des marchandises de première qualité à ses clients et de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner. Il se recommande donc au mieux et il est toujours acheteur de veaux, génisses, vaches et bœufs de choix.

H3802F 2939
Canisius VONLANTHEN, boucher, à Fribourg.

COURS DE DANSE

Le soussigné avise l'honorable public qu'il commencera ses cours de danse le 3 novembre, dans la grande salle du restaurant des Grand'Places. — S'inscrire, au magasin, rue de Lausanne, N° 23, et au dit café.

H3637F 2802
Alois HAYOZ.

Distillerie Fribourgeoise

(Société par Actions)

achète pommes et poires pour distiller.
S'adresser : 106, Pont-Suspendu, Fribourg.

H3780F 2900-1493

HOTEL A LOUER

La Société du Cercle catholique de Semsales met en location, par voie de soumissions, son immeuble désigné sous l'enseigne « Hôtel de la Gare », à Semsales, avec place, écurie, grange et jardin.

Situé en face de la gare du chemin de fer électrique de la Gruyère, ce grand café, nouvellement réparé, offre à tout preneur sérieux une clientèle assurée.
Entrée en jouissance au 1^{er} janvier 1903.
Prendre connaissance des conditions et adresser les offres, sous pli cacheté, à M. Amédée Grand, boulanger, au dit lieu, jusqu'au 15 novembre prochain.

H3779F 2890-1492
Le Comité.

Vente de domaine

Lundi 20 octobre courant, MM. les frères Oberson, à Romont, exposeront en vente aux enchères publiques, leurs deux domaines de Lussy, l'un de 13 hectares (35 poses) et l'autre de 9 hectares (25 poses). Excellent terrain, bons bâtiments de ferme, nombreux arbres fruitiers.
Rendez vous des visiteurs à 10 h. du matin, à Lussy, pour la visite du domaine, et à 2 h. de l'après-midi, au Café de l'Harmonie, à Romont, pour les mises.

H3756F 2887-1455
Romont, le 1^{er} octobre 1902.
Oberson frères.

Magasin J.-C. MEYER Papeterie

70, Rue des Epouses, Fribourg

Seul dépôt du Schapigraphe perfectionné, le meilleur appareil pour reproduction de circulaires, prix-courants, dessins, etc., etc. (en usage dans tous les bureaux d'administration). — Demandez le prospectus.

H351F 841

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTIQUETTES POUR VINS ET LIQUEURS
Grand rabais pour marchands de vins, hôteliers et aubergistes

DENTISTE

Max Bullet

MÉDECIN-CHIRURGIEN-DENTISTE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PHILADELPHIE

a ouvert son cabinet dentaire

HOTEL DE LA BANQUE CANTONALE

2, Rue de Romont, 2

Reçoit le mercredi à Estavayer-le-Lac

Pension pour demoiselles de magasin

40 fr. par mois. Bonne situation.

S'adresser, sous H3744F, à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Modes et Chapellerie

FRIBOURG 20, RUE DE LAUSANNE, 20 FRIBOURG

Toutes les nouveautés pour dames en chapeaux modèles de Paris sont arrivées

GRAND ET BEAU CHOIX

en modèles des plus simples aux plus élégants

Grand assortiment de chapeaux feutre nouveautés p. messieurs
Nuances et formes des plus variées

Chapeaux feutre pour garçons de puis 1 fr. 45

et pour messieurs depuis 1 fr. 50.

CASQUETTES EN TOUS GENRES

Messieurs les étudiants du Collège Saint-Michel trouveront un grand choix de casquettes, de fabrication solide. Marchandise très légère et de première qualité.

Parapluies coton et soie, avec poignée fantaisie ou poignée argent

Se recommande, H3705F 2851

Veuve CHAPPALEY-BRUGGER.

Domaine à louer

à Cheyres, district de la Broye; contenance de 34 poses environ, logements réparés à neuf, 2 granges, 2 écuries, 2 remis, grands vergers et jardin attenants, laiterie dans l'endroit, station de chemin de fer. Entrée à volonté. Pour renseignements, s'adresser à F. Masset, à Estavayer-le-Lac, ou aux propriétaires, frère et sœurs Bisse, à Cheyres.

H415E 2709

Grande Teinturerie de Morat

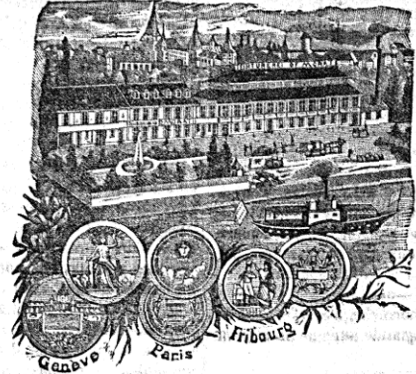
LAVAGE CHIMIQUE. — DÉGRAISSAGE.

Installation de premier ordre

PROCÉDÉS DES PLUS RÉCENTS

Médailles : Fribourg 1892; Genève 1896; Paris 1897.

Diplôme "Hors concours", Membre du Jury. 1902 Paris, Exposition Internat. du Palais de commerce



TEINTURERIE ET LAVAGE de vêtements en tous genres pour dames et messieurs

Robes de soie. Gants. Plumes. Tapis. Couvertures de laine.

DÉPÔTS :

Fribourg : rue des Epouses; M. Nussbaumer, tailleur, rue de Romont.
Bulle : J. Grenand, fabrique de draps.
Estavayer : Alfred Bourqui, tailleur.
Romont : Adolphe Mesch, négociant.
Châtel-St-Denis : Hon. Pittet, colf.
Nevez : M^{lle} Ang. Mettraux, bardiste.
Prazoman : M^{lle} Julie Schorderet, tailleur.
Vulturnens : Veuve Alph. Deillon.
Châtres : M^{me} Barth, commerce de graines. 781

Fourneaux inextinguibles.
Fourneaux en catelles.
Fourneaux en tôle garnie.
Fourneaux en fonte.
Fourneaux à pétrole.

Potagers en fonte.
Potagers à pétrole.
Seaux à coke.
Tayaux de fourneaux.
Chauffe-pieds.
Boules et croches à eau.
Prix avantageux

E. Wassmer, Fribourg
A CÔTÉ DE ST-NICOLAS

ON CHERCHE un jeune homme

capable de donner quelq. leçons de français à de jeunes allemands et comprenant un peu la comptabilité. La préférence serait donnée à un jeune homme ayant quelques connaissances de l'allemand. Certificats demandés.
S'adresser : Institut Villa Belle-Croix, Romont. 2944

UNE JEUNE FILLE connaissant le français et l'allemand, cherche place dans un hôtel, comme fille de salle ou fille de chambre.
S'adresser à F. Grepper, Avenue de Tivoli, 17, à Fribourg. H3814F 2942

A VENDRE

au centre d'un village, une auberge bien achalandée, verger, grange, écurie, jardin. On exige peu d'argent au comptant. Entrée immédiate.
S'adresser, par écrit, à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Fribourg sous H1750F. 153 93

TOURNÉES ARTISTIQUES (5^e année)
Martini, directeur

THÉÂTRE DE FRIBOURG

Dimanche 12 octobre

Bureaux, 8 h. Rideau, 8 1/2 h.

Le Barbier de Séville

Pièce en 4 actes, de Beaumarchais

Le spectacle commencera par LE ROMAN D'UNE HEURE

Comédie en 1 acte, d'Heffmann

Pour la location, s'adresser comme d'usage. H3759F 2888

JUPONS BLANCS ET COULEURS en moire, drap zéphir et coton

Tabliers fantaisie; tabliers de ménage; tabliers d'enfants et de bonnes; robes d'enfants, laine et zéphir, mouchoirs de poche brodés, très joli choix; voilettes; pochettes.

Corsets hygiéniques et autres à très bas prix

BRODERIE POUR LINGERIE ET ENTRE-DEUX

Grand choix de cols guipurés et lingerie pour bébés

Boucles de ceintures, rubans et cravates de dames

Se recommander, M^{me} A. GÜRTLER, 58, Rue de Lausanne. H4404F 1120

MILKA

DERNIERE CREATION

CHOCOLAT SUCHARD AU LAIT CONCENTRÉ

VITRAUX

en tous genres, pour églises et maisons particulières, aux prix les plus modérés.

ÉCHANTILLONS A DISPOSITION H385F 845

KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG Avenue du Midi

MÉDAILLE D'OR Paris 1900, la plus haute récompense.

A l'approche de l'hiver

CHAUSSURES ÉLÉGANTES POUR L'HIVER

Cousues à la main, doublées de flanelle, fourrures, etc.

Nous attirons l'attention de notre honorable clientèle sur l'étalage de fourrures qui se trouvent à la devanture de notre magasin.

Double-semelle en liège, préservant de l'humidité

Grand choix de pantoufles, dernière nouveauté

Sur demande, on se rend à domicile pour prendre mesure

Téléphone SE RECOMMANDE : H3704F 2850

Manufacture de chaussures, Fribourg.

Magasin : Rue de Lausanne, 30. — Ateliers : au Schiffhaus.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Pharmacie Schmidt, Grand'Rue.

Pharmacie Stajessi, rue de Romont.

Forge à vendre

Mardi 21 octobre, à 2 heures après midi, à l'auberge de Courmilles, l'office des poursuites du Lac fera vendre en mises publiques le domaine de Humbert Marcel, situé à Villaret et comprenant bâtiment neuf avec grange et écurie et environ 18 poses de terre, presque en un seul mas. H38 0F 2948-1505
Morat, le 10 octobre 1902

Mises d'immeubles

Mardi 21 octobre, à 5 heures du soir, à la pinte de la Poudrière, à Fossier, l'office des poursuites du Lac fera vendre en mises publiques le domaine de Humbert Marcel, situé à Villaret et comprenant bâtiment neuf avec grange et écurie et environ 18 poses de terre, presque en un seul mas. H38 0F 2948-1505
Morat, le 10 octobre 1902

Vin de coup. 1^a

Barletta, nouv. rouge, 14, 40 lit. Fr. 34 —
Alcanta, rouge, vieux, H3430Q 150, 100 lit. 35. —
Grac. blanc, 150, 100 l. 34. —
Winger, import. de vins, Boswyl.

On demande de suite bonne cuisinière faisant un peu de ménage et une fille de maison propre, active, sachant servir à table, pour famille, Genève. Intente de s'offrir sans de très bonnes références. H3803F 2953
Offres sous H3818F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2947

MARRONS

Le soussigné achète des marrons au prix de 3 fr. les 100 kg. H3817F 2946-1504

JUNGO, marchand de moutons à l'auberge du Schild, Fribourg.

Commanditaire

Commerçant de la place cherche commanditaire avec apport de 8 à 10,000 fr. Taux de participation au bénéfice à convenir. Ecrire à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H3790F 2936

On demande

pour de suite 2 bons ouvriers menuisiers
S'adresser : Félix Pavoni, Paris, 21. H3785F 2932

MISES PUBLIQUES

Lundi 13 octobre, à 2 h. de l'après-midi, il sera exposé en vente, aux enchères publiques, au domicile de J. Huguenot, à Villars-le-Gibloux : 1 jument, manteau brun, 1 mécanique à battre, 1 moulin à vanner, 1 chaudière, 1 cric, divers outils et instruments aratoires, des cloches de vache et des perches à brouter, du charva, des semailles, du bois, des lustrées en pommes de terre et abondance, etc., etc. H3798F 2932-1500
Office des faillites.

L'AGENCE A. MOHR-RIDOUX

53, r. de Lausanne, FRIBOURG (Suisse)

Place : des cuisinières, sommeliers, filles à tout faire, sachant cuire, filles de chambre, de cuisine et d'office, lavuses, bonnes d'enfants, nourrices, gardes-malades, etc., etc.

Bureau spécial pour placements à toute époque de vachers, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes, ainsi que personnel d'hôtels, maisons bourgeoises, pensionnats, fermes, etc., etc.

Pour Suisse et France Joindre 20 centimes timbres pour réponse. H30F 200-108

Un jeune homme

bien recommandé, cherche place de valet de chambre.
S'adresser à M. l'abbé Decroix, 6, rue de l'Unité, Fribourg. 2934

RAISINS DU VALAIS

Oswald de Riedmatten, Sion 5 k. à fr. 50, franco contre remb.

VENTE aux enchères publiques

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, le mercredi 15 octobre, à 10 heures du jour, à la Maison judiciaire, à Fribourg, l'immeuble art. 2441 du cadastre de cette commune, sis au Schoenberg et consistant en une parcelle de terrain à bâtir de 725 m². Mise à prix : 1000 fr. 2945

On trouvera

tout ce qui a été passé, les fameux H3822F 2950

tablettes amères dites aussi

tablettes au Vermouth reconnues comme excellentes contre rhume, catarrhe, enrouement, etc., à la

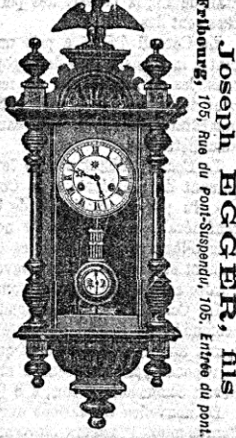
Confiserie-Pâtisserie

M. BINZ-BONGARD Stalden, 130

Dépôts : Neuhaus, rue des Epouses et rue de Lausanne.

Mises publiques

Le soussigné vendra en mises publiques, le lundi 13 octobre, à l'auberge du « Tiribaum », à Fribourg, 1 break à 2 chevaux, 1 voiture à capote, 1 petit char à ressort, 2 chars à pont à ressort, avec banc et caisse pour transport du petit bétail, colliers pour chevaux, 1 hache-paille, 2 traîneaux de course, 2 lits et beaucoup d'autres objets trop longs à détailler. H3803F 2953
Fribourg, le 1^{er} octobre 1902.
Silvestre Buecher.



Montres et pendules, révelis, harmonicas. Réparations de tous genres, d'harmonicas et de musiques automatiques, etc. H3794F 2937
Le tout prompt et à bon marché.

VIN FIN BEAUJOLAIS

(un des plus grands crus français) naturel, fruité, limpide, bonne conservation. — 215 lit. 75 fr., 106 lit. 42 fr., franco gare frontière en port d'embarquement. Envoi d'échant. gratuit. 2938
P. Fromont, propriétaire, de signob. Villefranche-en-Beaujolais (Rhône)

CHATL-ST-DENIS

Lundi 13 octobre

A l'occasion de la bénédiction

Matinée extraordinaire

DONNÉE PAR

la troupe du Kursaal de Lausanne

DANS

L'ANCIENNE EGLISE DE CHATEL

Places en location chez M. Froehlicher, négociant et coiffeur.

Chaises réservées, 1 fr. 20; bancs, 80 cent; galerie et debout, 50 cent. H4020L 2943

SAGE-FEMME de 1^{re} classe

M^{me} V. RAISIN

Reçoit des pensionnaires à toute époque.

Traitement des maladies des dames.

Consultations tous les jours

Confort moderne

Bains. Téléphone.

1, Rue de la Tour-de-l'Île, 1 GENEVE 402